

Factures ou loyers impayés : Profyls propose la solution



C'est pour lutter contre le fléau des créances (factures, note d'honoraires et loyers) impayées que l'agence de notation Profyls a été créée. Son site web www.profyls.org met à disposition des usagers une base de données comptant plus de 130 000 000 d'entreprises dans le monde entier.

Le principe est simple : si un débiteur ne paie pas sa créance dans les délais prévus, il pourra se voir attribuer une mauvaise note sur le site, mettant ainsi sa réputation en péril et risquant par conséquent de porter l'étiquette de 'mauvais payeur'. Une réputation étant plus facile à créer qu'à défaire, les entreprises référencées par l'agence Profyls ont grand intérêt à honorer leurs dettes avant que leur Profyl ne soit entaché par une note négative.

Une fois qu'un retard de paiement est signalé, le Profyl de l'entreprise est automatiquement remis à jour et une courbe descendante évolue jusqu'à ce que la dette soit payée. Dès que l'information est transmise à l'agence, cette dernière envoie un email au débiteur afin de l'avertir qu'il lui reste 10 jours pour régler sa dette, faute de quoi sa réputation sera remise en cause. Plusieurs rappels lui seront adressés durant cette période. Une fois que le paiement est effectué, la note négative disparaît et la courbe remonte, mais la trace du retard de paiement reste encore visible sur le site durant douze mois.

Depuis sa création, Profyls a pu évaluer, auprès de ses membres, une nette amélioration dans le respect des délais et paiements de créances qui leurs sont dues. Les délais ont été en moyenne raccourcis de 70 % et les impayés ne représentent plus que 2 à 3 %.

Ce n'est jamais le créancier qui « fiche » un mauvais payeur, c'est uniquement l'agence de notation Profyls qui agit souverainement.

A contrario, les créanciers peuvent remercier les 'bons payeurs', en influençant leur Note Profyls positivement, et en leurs permettant ainsi d'utiliser cet argument dans leur communication.



Profyls ne concerne pas les personnes physiques, que le législateur et la CNIL interdisent de « ficher » !

Le système mis en place par l'agence de notation fonctionne sous abonnements. Les usagers s'inscrivent et se créent un compte qu'ils peuvent réapprovisionner à leur guise afin de pouvoir consulter les Profyls qui les intéressent.

Des verrous de sécurité infalsifiables, fonctionnant par identification, empêchent toute forme d'abus malveillants.



A propos de Profyls : www.profyls.org

Profyls est une agence de notation, constituée en organisme privé, totalement indépendant, dont la fonction est la collecte, l'analyse et l'affichage d'informations sur le respect des délais de paiement des créances par les entreprises et travailleurs indépendants, dans le cadre de leur activité professionnelle.

- Profyls, c'est savoir et faire savoir qu'une entreprise est 'bon' ou 'mauvais payeur'
- Profyls, c'est une seule règle: Paiement de la créance dans les délais
- Profyls, c'est un service de suivi de créances par email

Comment?

- Collecte des informations auprès de nos membres.
- Analyse de celles-ci.
- Mise à jour du Profyl de l'entreprise ou du travailleur indépendant.
- Affichage de la Note Profyls (cote de fiabilité) sur Internet.



Données administratives de Profyls

- Associés fondateurs: Michel de Scevole 03-08-63 français et Sacha Castel 14-07-61 belge
- Centres de contact Europe: Bruxelles et Lille
- Date de fondation: Janvier 1999
- Activités d'origine: Recherches de solvabilité B to B & B to C
- Création du site et du nom Profyls: 2011
- 198.221.153 entreprises répertoriée, validées ou en cours de validation
- 128.534.985 entreprises accessibles sur le site Profyls
- Nombre de collaborateurs:

<i>Belgique</i>	<i>4</i>
<i>France</i>	<i>9</i>
<i>Canada</i>	<i>3</i>
<i>Suisse</i>	<i>4</i>
<i>Ile Maurice</i>	<i>34</i>
<hr/>	
TOTAL	54

Rayonnement

- Depuis 2011:
 - France*
 - Belgique*
 - Luxembourg*
 - Suisse*
 - Canada*
- Fin 2012: Traduction du site en anglais et néerlandais
- Mi 2013: Traduction du site en espagnol, allemand et italien
- Fin 2013: Traduction du site en chinois



Contact presse

Profyls

Michel de Scevole
Partenaire Fondateur
475 Av Louise
1050 Bruxelles
Téléphone +32 2 669 77 22
Fax +32 2 669 77 33

Mobile : +32 (0)491.24.96.93

Email : micel.scevole@profyls.org